# Viticulture

**n°18**
**16 juillet 2025**

**Référente filière & rédactrice**

**Florine THEVENOT**
Chambre d'Agriculture de Vaucluse
florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

**Directeur de publication**

**Georgia LAMBERTIN**
**Présidente de la chambre régionale** d'Agriculture Provence Alpes-Côte d'Azur
Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

**Supervision**

**DRAAF**
**Service régional de l'Alimentation PACA**
132 boulevard de Paris
13000 Marseille

## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

### Phénologie
Grenache : quelques jours d'avance par rapport à 2024

### Maladie
Oïdium: baisse de la sensibilité
Mildiou: nouvelles taches observées sur jeunes feuilles
Black rot: baisse de la sensibilité des baies au stade fermeture de la grappe passé
Flavescence dorée : 3ème traitement obligatoire du 08 au 22 juillet en PACA, du 10 au 27 juillet en Sud Drôme.

### Ravageurs
Vers de la grappe : début de vol G III dans les secteurs précoces
Pyrale du Daphné : le vol se poursuit

### Réglementaire
Note technique nationale sur les résistances de la vigne
Note nationale abeille
Liste Produits de Biocontrôle
Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo B

### Notes nationales
Biodiversité/Coléoptères/Oiseaux

### A Surveiller
Scarabée japonais

Vous abonner | Devenir observateur & contact | Tous les BSV PACA

SOMMAIRE

Stade L: Début véraison

Stade L: Fermeture de la grappe

Photos CA84

## Grenache

| Secteur 0: ultra précoce | Secteur I: très précoce | Secteur II: précoce | Secteur III: médian | Secteur IV: tardif | Secteur V: très tardif |
|---|---|---|---|---|---|
| Stade fermeture de la grappe à début véraison | Stade fermeture de la grappe à début véraison | Stade fermeture de la grappe à premières baies verées | Stade baies 10-12 mm à toutes premières baies vérées | Stade baies 10-12 mm à fermeture de la grappe | Stade baies 10-12 mm à fermeture de la grappe |
| **Premières baies vérées majoritaire** | **Premières baies vérées majoritaire** | **Fermeture de la grappe majoritaire** | **Fermeture de la grappe majoritaire** | **Fermeture de la grappe majoritaire** | **Fermeture de la grappe majoritaire** |

Carte de précocité

Les observations sur le terrain et la somme des températures base 5/10°C du 1er janvier au 16 juillet indique que, l'année 2025 a quelques jours d'avance sur 2024.

VAUCLUSE

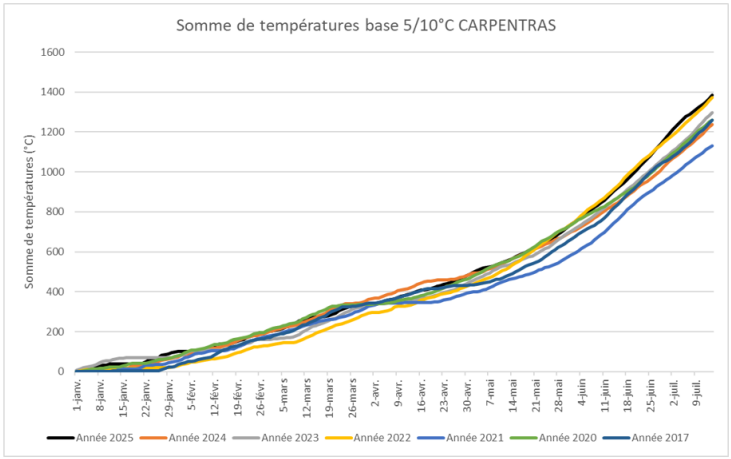


VAR

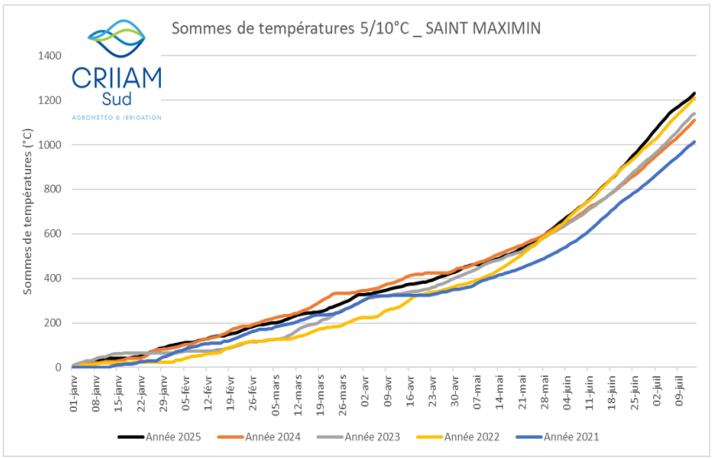


BOUCHES DU RHONE

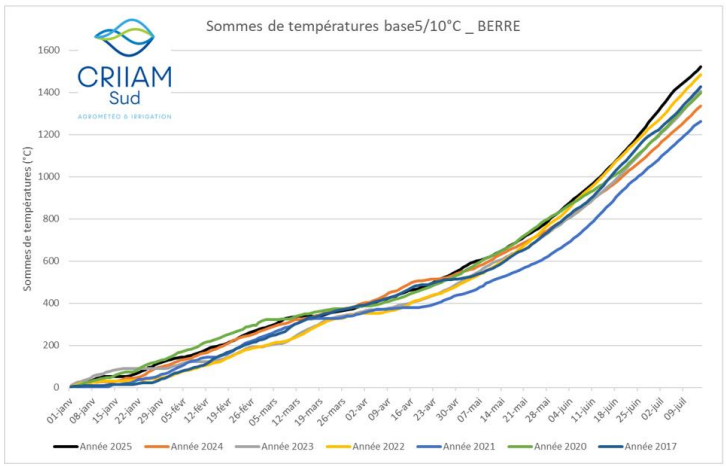


HAUTES ALPES

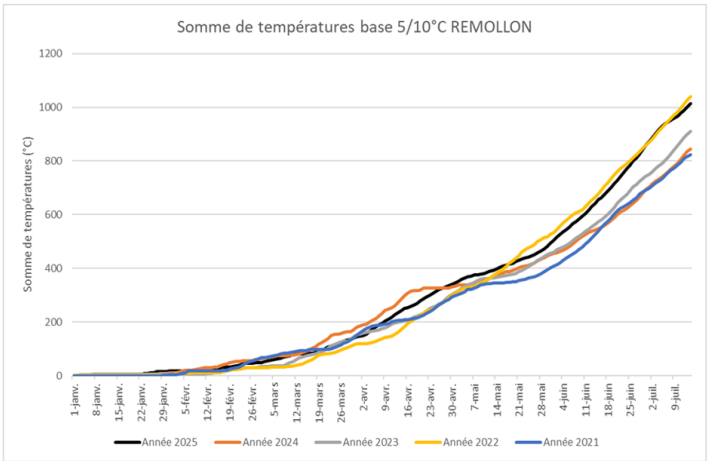


Les courbes sont réalisées avec les sommes de températures base 5°C à partir du 1er janvier puis avec des températures 10°C au-delà de 321°C (seuil débourrement grenache). Ce calcul est issu des travaux de Iñaki Garcia de Cortazar (INRAe, Avignon) pour modéliser les stades phénologiques de la vigne.

SOMMAIRE

# OÏDIUM

Biologie: Cf bulletin n°6

**Oïdium sur grappe**

Photos CA13

## Observations

Sur 102 parcelles observées du 02 juillet au 16 juillet, au stade fermeture de la grappe, 18 parcelles présentent des symptômes sur grappes.

Pour les parcelles au stade fermeture de la grappe (baie de grenache>12 mm), observer et faire des bilans sur 50 grappes (2 à 3 grappes par cep sur 20 ceps). Seuil de nuisibilité: 10 % de grappes attaquées.

**Oïdium sur grappe: fréquence (bilan fermeture de la grappe)**

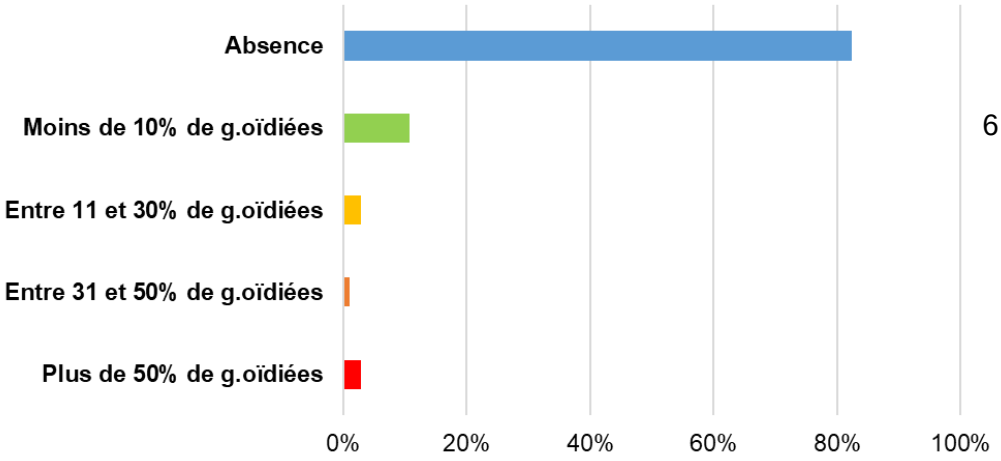


6 % des parcelles ont plus de 10 % de grappes oïdiées

g: grappes

## Estimation du risque

**Stade fermeture de la grappe dépassé et absence de maladie (<10 % de grappes attaquées)**

**Autre cas**

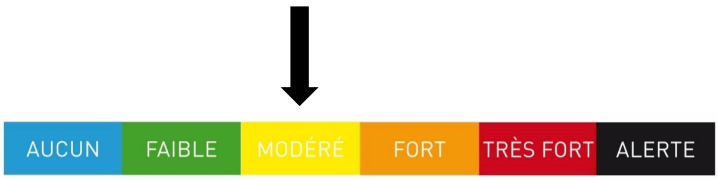


B

Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium…) . La liste des biocontrôles est disponible ici

**Mesures prophylactiques** :

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » hors AOP.
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.

R

Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.
Plus d'infos : https://www.r4p-inra.fr

SOMMAIRE

## MILDIOU

Biologie : Cf bulletin n°9

**Mildiou sur feuille et Rot brun sur grappe**

**Mildiou mosaïque**

### Territoire Sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Photos C84/CA83/CA26

### Analyse du risque

Pas de nouvelle pluie contaminatrice cette semaine.
L'extériorisation des symptômes issue de la pluie localisée du 02 juillet est en cours.

### Observations

Globalement, la maladie se stabilise sur feuilles et grappes. Très localement, sur les parcelles poussantes, suite aux pluies localisées du 30 juin et du 02 juillet, des sorties moyennes à fortes sur feuilles sont observées. Les attaques sur grappes sont faibles.

Sur 39 parcelles observées du 09 juillet au 16 juillet, 25 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 7 sur grappes.

**Mildiou sur feuilles: fréquence**

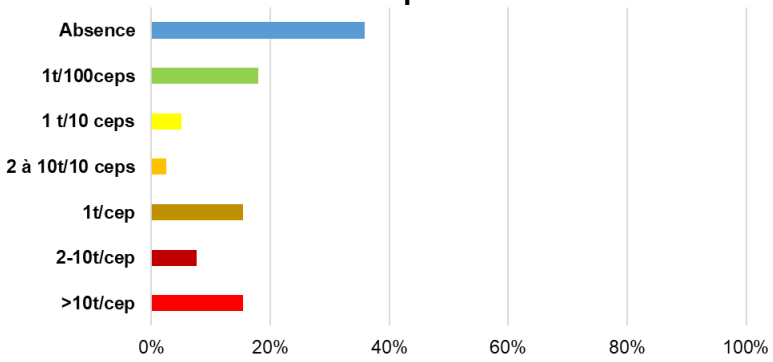


t: taches

**Mildiou sur grappes: fréquence**

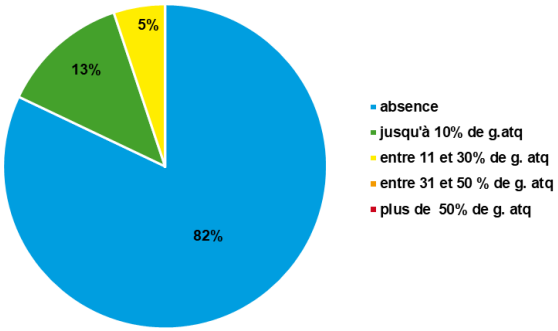


g: grappes

### Estimation du risque

**Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée → sur parcelles poussantes avec présence importante de symptômes**

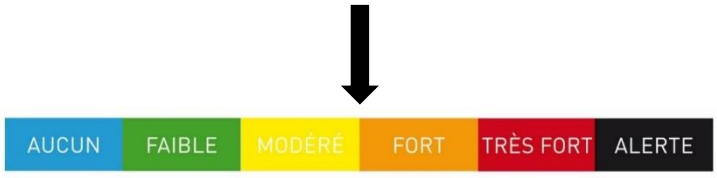


**Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée → sur parcelles en arrêt de croissance et avec peu de symptômes**

**Sur grappes : en baisse à l'approche de la véraison**

## MILDIOU

### Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

#### Analyse du risque

Les faibles pluies très localisées du 12 juillet et du 15 juillet pourront induire des sorties de taches sur jeunes feuilles visibles autour du 21 juillet.

#### Observations

De nouvelles sorties variables plus ou moins fructifères essentiellement sur vielles feuilles et parfois sur jeunes sont observées à l'ouest et au centre du département des Bouches du Rhône (Arles, Tarascon, Alpilles, Eyragues…) sur des parcelles poussantes déjà fortement touchées.
Evolution en fréquence sur grappe dans de rares parcelles mais l'intensité reste faible.

Le mildiou se stabilise sur feuilles et grappes dans le reste du département des Bouches du Rhône et le Sud Luberon.

Sur 35 parcelles observées du 09 juillet au 16 juillet, 27 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 7 sur grappes.

**Mildiou sur feuilles: fréquence**

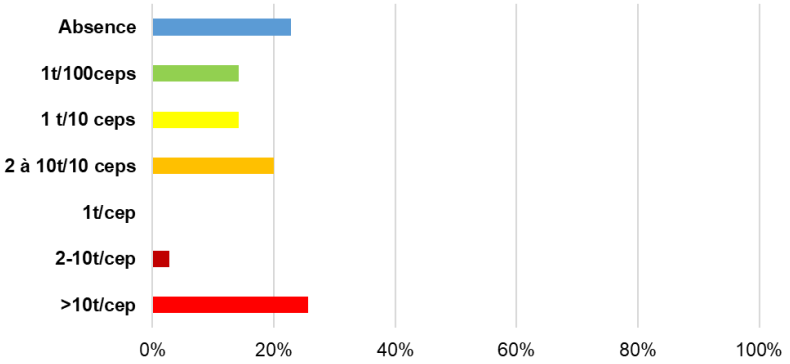


t: taches

**Mildiou sur grappes: fréquence**

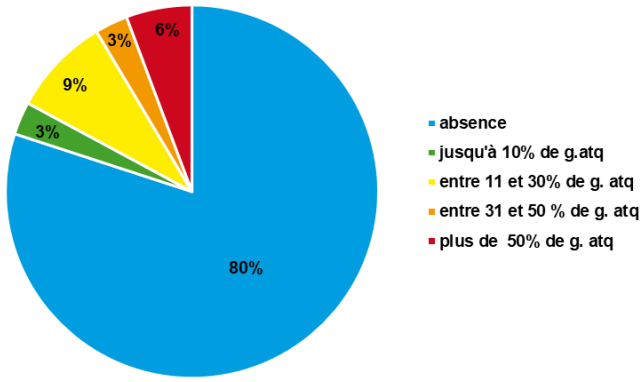


g: grappes

#### Estimation du risque

**Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée → sur parcelles poussantes avec présence importante de symptômes**

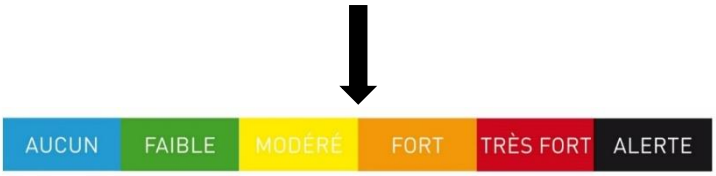


**Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée → sur parcelles en arrêt de croissance et avec peu de symptômes**

**Sur grappes : en baisse à l'approche de la véraison**

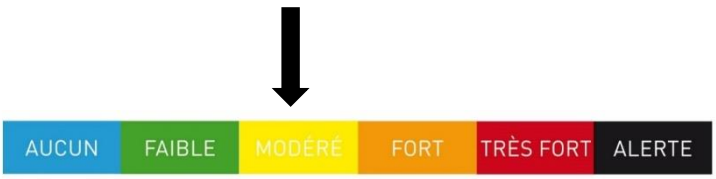

## MILDIOU

### Territoire Provence

#### Analyse du risque

La pluie localisée du 13 juillet a pu induire des repiquages sur feuilles. Les symptômes devraient être visibles autour du 21 juillet.

L'extériorisation des symptômes issue des pluies localisée du début juillet sur les secteurs concernés est en cours.

#### Observations

De nouvelles taches sont observées principalement sur jeunes feuilles. Dans certains cas, avec les faibles pluies, les anciennes taches recommencent à sporuler.
Les grappes sont saines ou peu touchées dans le cas général.

Sur 23 parcelles observées du 09 juillet au 16 juillet, 18 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 3 sur grappes.

**Mildiou sur feuilles: fréquence**

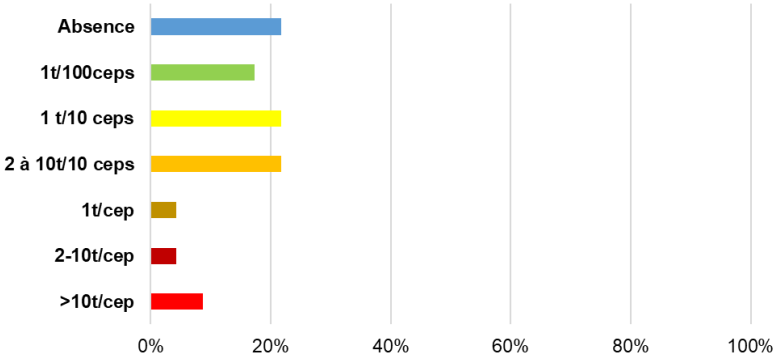


t: taches

**Mildiou sur grappes: fréquence**

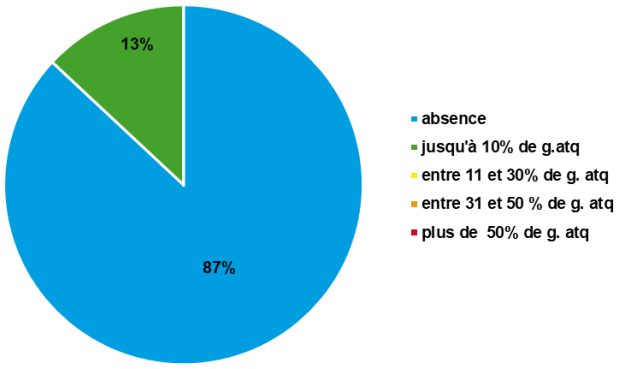


g: grappes

#### Estimation du risque

**Cas sur feuilles**

Surtout sur jeunes feuilles
En cas de pluie et/ou rosées

**Cas sur grappes en l'absence de symptôme après fermeture de la grappe**

En cas de pluie et/ou de rosées

### Territoire Hautes Alpes

#### Analyse du risque

La pluie localisée du 13 juillet a pu induire des repiquages sur feuilles. Les symptômes devraient être visibles autour du 22 juillet.

L'extériorisation des symptômes issue des pluies localisée du début juillet sur les secteurs concernés est en cours.

#### Observations

De nouvelles taches sur jeunes feuilles sont observées localement. peu d'évolution sur feuilles. Rares symptômes sur grappes observés.

SOMMAIRE

## MILDIOU

**Territoire Hautes Alpes**

### Estimation du risque

En cas de pluie et/ou de rosées

### Méthodes alternatives

B

Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate…) . La liste des biocontrôles est disponible ici

**Mesures prophylactiques** :

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.
Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.

R

Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.
Plus d'infos : https://www.r4p-inra.fr

## BLACK-ROT

### Biologie : Cf bulletin n°13

**Symptôme de Black Rot sur feuille et grappe** (Source : INRAE et CA84)

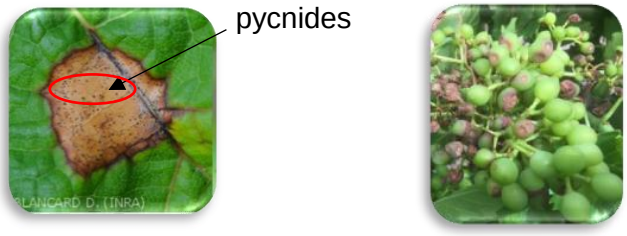


### Analyse du risque

Les pluies localisées du 30 juin (Sud Drôme, Nord Vaucluse) et du 02 juillet ont pu être favorables à de nouvelles contaminations. L'extériorisation des symptômes est en cours de sortie.

La sensibilité des baies diminue passée la fermeture de la grappe mais la grappe reste sensible jusqu'à la véraison

SOMMAIRE

## BLACK-ROT

### Observations

Sur 90 parcelles observées du 09 juillet au 16 juillet, 12 présentent des symptômes sur feuilles et 2 sur grappe.

### Estimation du risque

en l'absence de symptôme et après fermeture de la grappe

### Méthodes alternatives

B

Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

**Mesures prophylactiques** :

Eliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille
Arracher les vignes abandonnées
Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints

## FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine

### Biologie: Cf bulletin n°16

Le communiqué de la DRAAF-SRAL PACA du 3 juillet 2025 concernant la lutte obligatoire contre la flavescence dorée de la vigne en région PACA, qui précise les dates de la 3ème intervention insecticide (elle concerne les vignes mères de porte-greffe et de greffons, ainsi qu'une partie du vignoble conventionnel de 42 communes de la région PACA), **ainsi que les parcelles qui comportaient encore au-delà du 31 mars des ceps identifiés comme flavescents en 2024** (ces parcelles ne bénéficient plus d'aménagements de lutte en raison du retard dans la mise en œuvre des arrachages) est en ligne sur le site :

DRAAF PACA: https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-r37.html

Une carte interactive des Zones Délimitées mise à disposition par FREDON PACA est accessible par le lien suivant : https://www.flavescencedoree.fr/ rubrique "Outils"

Les informations concernant la région Auvergne Rhône Alpes sont disponibles sur le site de la DRAAF AURA : Flavescence dorée de la vigne | DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

## VERS DE LA GRAPPE

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljungiana*).
Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.

**Eudémis** **Cochylis**

Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

**Troisième génération:** Le vol de troisième génération débute mi-juillet – début août. Les pontes ont lieu exclusivement sur baie. Les perforations faites par les chenilles ont le même impact que celles de deuxième génération en favorisant le développement de la pourriture grise. En septembre, les chenilles se nymphosent sous l'écorce des ceps et dans les anfractuosités des piquets afin de passer l'hiver. Elles donneront des paillons le printemps suivant.

Perforation sur baie et larve Eudémis

Ponte sur baie

*Photos CA84*

### Observations

Le vol a commencé dans les secteurs très précoces et précoces. Des pontes ont été observées en secteurs précoces.

Changer les capsules des pièges avant le début des vols annoncés par la modélisation.

Réaliser les bilans GII pour les secteurs très tardifs: découper 20-25 grappes sur 10 ceps minimum et compter les foyers de perforation. Un foyer peut regrouper 2-4 grains perforés par une larve. Le seuil de nuisibilité est de 10 % de foyers de perforations.

**Prévisions du modèle ACTIV**

| | Vol G III (eudémis) | Premières pontes (eudémis) | Premières larves (eudémis) |
|---|---|---|---|
| **Secteur très précoce** | En cours | A partir du 13 juillet | A partir du 18 juillet |
| **Secteur précoce** | | A partir du 15 juillet | A partir du 20 juillet |
| **Secteur médian** | A partir du 16 juillet | A partir du 19 juillet | A partir du 24 juillet |
| **Secteur tardif** | A partir du 20 juillet | A partir du 24 juillet | A partir du 28 juillet |
| **Secteur très tardif** | A partir du 25 juillet | Trop tôt | Trop tôt |

## Observations

**Bilan fin de 2ème génération : foyers de perforations**

| Secteur de précocité | Nb de parcelles observées du 02 juillet au 16 juillet | Nb de parcelles dépassant le seuil de nuisibilité* |
|---|---|---|
| Secteur ultra et très précoce | 15 | 3 |
| Secteur précoce | 39 | 4 |
| Secteur médian | 25 | 3 |
| Secteur tardif | 35 | 1 |
| Secteur très tardif | 6 | 0 |

*Seuil de nuisibilité : 10 foyers pour 100 grappes. Le dépassement de ce seuil peut justifier une intervention en troisième génération.

## Estimation du risque

**Cas général**

**Très localement (parcelles ayant eu de nombreuses perforations/foyers en G II supérieurs au seuil de nuisibilité)**

## Méthodes alternatives

B

Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma…) . La liste des biocontrôles est disponible ici

# LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

## Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat secrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

**La pyrale du Daphné**

Adultes et larves (source : CA30/CA84)

SOMMAIRE

# LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

## Observations

Le vol se poursuit avec des niveaux variables sur les secteurs concernés. Les premiers papillons ont été piégés à Goult.

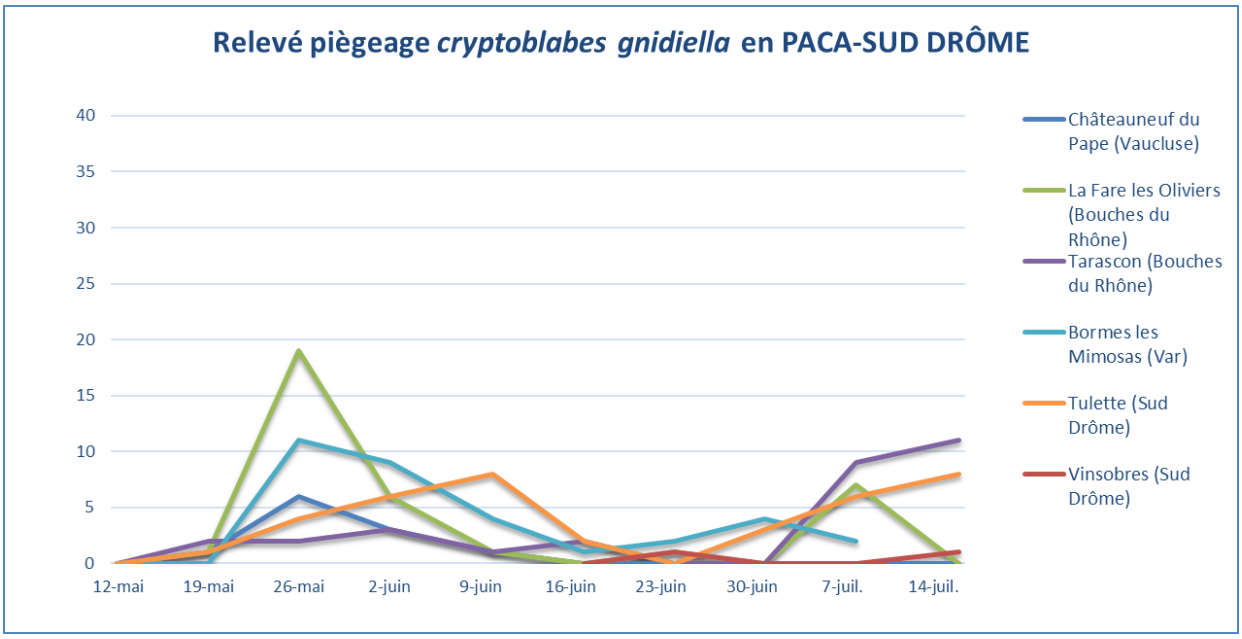


## Estimation de risque

**Cas général**

**Cas particulier : parcelle historique en 2024 et/ou avec fort piégeage**

## Méthodes alternatives

B

Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma…) . La liste des biocontrôles est disponible ici

**Mesures prophylactiques** :

- Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver

## NOTE TECHNIQUE NATIONALE

Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2025 - ICI

## NOTE NATIONALE ABEILLE

Note abeilles-Pollinisateurs

# Note Nationale Biodiversité

SOMMAIRE

**Cliquez sur les vignettes pour retrouver les notes complètes**

SOMMAIRE

# Coléoptères
## & santé des agro-écosystèmes

photo : Vincent Houssier

Pour lire la note complète

## Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveur des Coléoptères, sans considération des enjeux écologiques spécifiques, des types de système de culture et des techniques à appliquer :

- ❑ Préserver et développer le linéaire, le réseau et la qualité des haies.
- ❑ Préserver les vieux arbres, permettre leur vieillissement et la conservation des branches mortes.
- ❑ Éviter et réduire le travail du sol en profondeur, et favoriser un couvert permanent (végétation ou litière).
- ❑ Éviter et réduire l'usage de produits phytosanitaires, notamment insecticides et molluscicides.
- ❑ Intégrer les prairies dans les rotations / pratiquer la mise en jachère.
- ❑ Admettre et favoriser la présence de bois mort au sol, dans le paysage.
- ❑ Développer un maillage de bandes enherbées pérennes en bordures de parcelles.
- ❑ Privilégier le pâturage ou les fauches tardives et différenciées dans les milieux herbacés.
- ❑ Privilégier la fertilisation organique et raisonner la fertilisation minérale.
- ❑ Eviter / réduire l'usage d'anti-parasitaires pour animaux, et l'usage des fumiers associés.
- ❑ Entretenir, créer et développer le réseau de mares et petites zones humides.
- ❑ Accepter généralement une présence de phytophages pour attirer et maintenir une communauté de prédateurs auxiliaires.
- ❑ Intégrer des partenariats ou développer l'élevage dans le système de production agricole.
- ❑ Expérimenter et développer l'agroforesterie.
- ❑ .....

### Pour aller plus loin, quelques recommandations

- [clic-ressource] INSECTE.ORG
- [clic-ressource REVUE ESPECES n°39

SOMMAIRE

# Oiseaux
## & santé des agro-écosystèmes

photo : Zeynel Cebeci

# Oiseaux
## & santé des agro-écosystèmes
## [clic]

PHOTO : TREBOL - A

Note nationale **Biodiversité**

Pour lire la note complète

## Bonnes pratiques agricoles

*Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveur des oiseaux, sans considération des enjeux écologiques et réglementations spécifiques, des systèmes de culture et des techniques à appliquer :*

- ❑ **Éviter de tailler** ou élaguer les arbres **au printemps** (mi-mars à mi-août)
- ❑ **Réduire et éviter** l'usage d'insecticides, herbicides, vermicides, molluscicides, fongicides
- ❑ **Diminuer** les quantités générales d'**engrais**, et **privilégier** les **intrants organiques**
- ❑ **Limiter l'usage de ces produits aux parcelles** (éviter les haies, les mares, les bandes enherbées, les chemins/fossés)
- ❑ Se **renseigner** sur les **espèces et enjeux** écologiques **locaux** (dont réglementaires) auprès des **associations naturalistes**, et participer aux actions de préservation qu'elles mènent
- ❑ **Observer** la présence et les comportements d'**oiseaux** dans les parcelles. **Baliser et préserver** les **nids**
- ❑ Utiliser une **barre d'effarouchement,** adapter son **circuit de récolte** pour favoriser les possibilités de fuites hors de la parcelle, et rester **attentif** en cas de passage au **printemps** / été
- ❑ Favoriser la **couverture permanente**, **minimiser le travail du sol,** notamment au printemps
- ❑ **Développer** et privilégier une **mosaïque de cultures** diversifiées (exploitations et paysages)
- ❑ **Intégrer** et développer la présence de **prairies,** et de **pâturages** dans le système
- ❑ **Favoriser** la présence de **jachères**, notamment dans le zones peu rentables
- ❑ **Renforcer** le réseau de **haies**, mais aussi de zones et bandes **herbacées** et d'**autres habitats** (fossés, mares, talus, pierriers, ronciers, hautes herbes, zones humides, vieux arbres, arbres morts, etc.)
- ❑ Redécouper et **réduire** la **taille des parcelles**, et/ou intégrer **l'agroforesterie** dans le système
- ❑ **Accueillir** une diversité de **prédateurs** (rapaces, renards, belettes, fouines, etc) pour favoriser la diversité d'oiseaux et la **régulation** naturelle de certaines espèces (rongeurs, insectes phytophages...)
- ❑ **Permettre** et favoriser **l'installation** d'oiseaux dans le **bâti** agricole, installer des **perchoirs**
- ❑ .....

## Oiseaux / calendrier

Chaque saison permet différents types d'observations, d'espèces, d'individus et de comportements

| Mois | Nov. | Dec. | Janv. | Fév. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil. | Août | Sept. | Oct. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Activité type | Hivernage | | | | Migration | Nidification - Reproduction | | | | Migration | | |
| *Protocoles de suivi types* | Wetlands Internationals / SHOC | | | | Suivis migratoires | STOC/EPOC. | | | | Suivis migratoires | | |
| *Espèces observables en milieu agricole (Attention : dépendant du contexte)* | *Canards Goélands* | | *Vanneaux Pluviers* | | *Oies Grues* | *Passereaux chanteurs : alouettes, fauvettes, bruants Cailles Chevêches* | | | | *Limicoles (petits échassiers)* | | *Grives Merles* |

[clic-video] c'est-pas-sorcier

SOMMAIRE

## SCARABEE JAPONAIS

Scarabée japonais
*Popillia japonica*

**Cet insecte polyphage est un organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Sa détection récente à la frontière franco-suisse appelle à la plus grande vigilance. La présente note donne des informations sur sa biologie, la manière de le reconnaitre et les consignes à respecter lors d'une détection, en rappelant que la surveillance précoce donne les meilleures chances d'éradication**

***Cliquer ici pour lire la note complète***

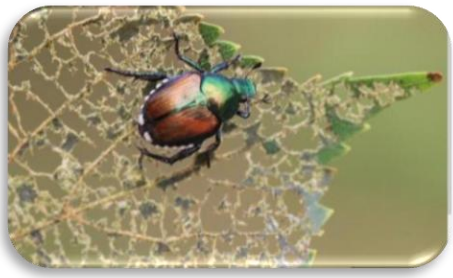

L'insecte peut s'attaquer à plus de 400 plantes, dont la vigne.

Les larves terricoles (vers blancs) passent l'hiver dans le sol.
Lors de la remontée des températures au printemps, les larves se déplacent jusqu'à l'horizon de surface du sol et se nourrissent au passage des racines de graminées, mais elles apprécient également les racines d'autres plantes.
Ces larves blanchâtres à tête orange à brun clair se nymphosent au bout de quatre à six semaines.
Le scarabée adulte émerge entre mai et juillet et commence à se reproduire rapidement.

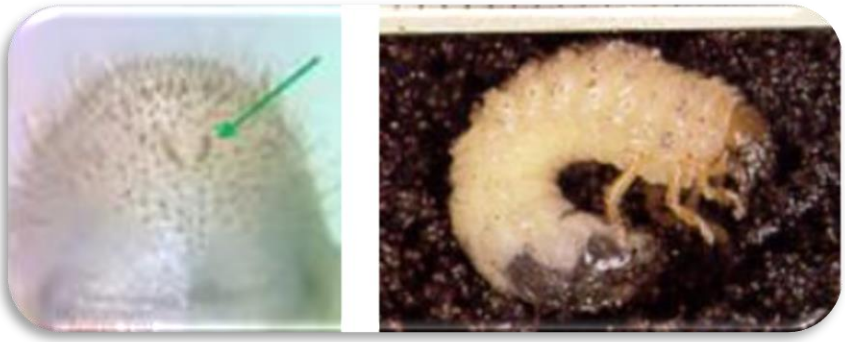

Larve de *Popilia japonica*

**Corps arqué en « C », pattes développées, extrémité de l'abdomen dilaté.**
**Rangée d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal (écusson anal) disposée en forme de V.**

# Avertissement

SOMMAIRE

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

# Comité de rédaction

**Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier**
**Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa**
**Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie**
**Chambre d'agriculture du Vaucluse : THEVENOT Florine - GALANOPOULO Marine**

# Observations

**Association des Vignerons de la Sainte Victoire**
**CAPL**
**Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Hautes Alpes, Var et Vaucluse**
**Domaine expérimental La Tapy**
**Scan**

# Financement

**Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.**